

VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-12-760

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

En conséquence,

Il est résolu unanimement :

QUE le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2018-12-761

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2019;

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère **Nicole Boilard**,
Appuyé par le conseiller **Steve Rouleau**,

ET, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2019 tel que présenté par la trésorière de la Ville qui s'établit comme suit :

REVENUS

De taxation	
• Activités de fonctionnement	19 922 829 \$
• Activités d'investissement	1 300 000 \$
Tenant lieu de taxes	588 965 \$
De sources locales	3 005 364 \$
De transferts – intérêts dette Gouvernement du Québec	299 581 \$
De transferts - autres	<u>86 350 \$</u>

TOTAL DES REVENUS

25 203 089 \$

Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement

Paiement comptant d'immobilisations	<u>1 300 000 \$</u>
-------------------------------------	---------------------

TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS

1 300 000 \$

TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS

23 903 089 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	3 564 252 \$
Sécurité publique	3 422 855 \$
Transport routier	3 037 974 \$
Hygiène du milieu	4 273 179 \$
Santé et bien-être	196 493 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 402 187 \$
Loisirs et culture	4 828 627 \$
Frais de financement	<u>1 047 153 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

21 772 720 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital – Sainte-Marie	1 798 597 \$
Remboursement en capital – Gouvernement du Québec	2 241 055 \$
Transfert – capital dette – Gouvernement du Québec (SOFIL)	<u>(2 216 340)\$</u>

TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES **1 823 312 \$**

**SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
AVANT AFFECTATIONS** **307 057 \$**

AFFECTATIONS

Activité d'investissement	(15 000)\$
Fonds de roulement	(345 000)\$
Quote-part – franchise collective	(44 652)\$
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000)\$
Montants à pourvoir dans le futur	(650)\$
Surplus accumulé affecté	110 245 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	<u>20 000 \$</u>

TOTAL DES AFFECTATIONS **(307 357)\$**

SURPLUS (déficit) **0 \$**

QUE la trésorière Lucie Gravel est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2019 et les transmettre, si requis, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2019.

Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2019).

Adopté à l'unanimité.

2018-12-762

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2019-2020-2021

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 de la Ville de Sainte-Marie;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller **Claude Gagnon**,
Appuyé par le conseiller **Steve Rouleau**,

ET, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 42 252 199, \$, soit 6 931 699, \$ pour l'année 2019, 21 149 000, \$ pour l'année 2020 et 14 171 500 \$ pour l'année 2021.

QUE conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

Questions de
l'auditoire

Aucune personne n'assiste à la séance.

Levée de
l'assemblée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 18.

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

Gaétan Vachon,
Maire.